

Ensemble, changeons la finance

Financité

magazine

Seniors : les oubliés de la digitalisation bancaire

Crédit 0 %, une arnaque ?

Comprendre l'« helicopter money »



ALERTE CLIMAT

sur la finance

VOTEZ POUR LE PRIX FINANCITÉ 2019

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2019 pour voter pour le prix Financité qui vise à promouvoir la finance solidaire.

Le projet qui se verra décerner le plus de votes recevra 2 500 € sous forme d'investissement par Financité.



UN COUP DE POUCE POUR
L'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE !
www.labelfinancite.be

SOMMAIRE

- 4 **DOSSIER**
ALERTE CLIMAT SUR LA FINANCE
Le climat ou le profit
Un thermomètre pour la finance verte
Le monde dangereux des assureurs
- 10 **LA FINANCE EXPLIQUÉE**
Helicopter money
- 11 **TRIBUNE**
« On n'illustre pas la finance, on la rend digeste »
- 12 **ANALYSES**
Seniors : les oubliés de la digitalisation bancaire
Too big to fail, mais encore ?
L'hawala : une raison supplémentaire pour assurer l'inclusion financière
- 18 **ACTUS**
- 20 **FINANCE SOLIDAIRE**
Entreprise sociale cherche citoyen-n-e prêt-e à s'engager
- 21 **ORGANISATION SOLIDAIRE**
Pour la justice fiscale
- 22 **MONNAIES CITOYENNES**
Et de quinze
- 23 **LES EXPERT-E-S DU QUOTIDIEN**
Crédit 0 %, une arnaque ?
- 24 **RÉGIONS**
- 30 **LE MOUVEMENT FINANCITÉ**
- 32 **SANS FILTRE**



CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Les banques ont-elles raison de restructurer ?

Les banques ont dépassé leurs moyens de tirer de l'argent à partir de rien. Les banques centrales fabriquent de la fausse monnaie en tout impunité ! Oui, bientôt, les gens normaux vont demander à être payé en cash et feront comme il y a 50 ans. Ils-elles payeront leurs dépenses en monnaie sonnante dans les commerces et à des percepteurs pour les dépenses telles que l'eau, l'électricité, le loyer, ... Cela fera des emplois pour des femmes et des hommes de notre pays.

Benny Rooman

Faut-il autoriser les taux négatifs ?

Les banques ne prêtent pas de la monnaie. Elles créditent leurs comptes ex nihilo contre promesse de remboursement à leur actif avec la bénédiction de l'État. Ce serait donc une grosse erreur de confondre créateur-riche et un-e investisseur-euse normal-e. Car un-e véritable investisseur-euse risque son argent ou celui de ses client-e-s avec le risque que cela comporte, alors que la banco-finance n'a pas ce risque et cherche juste des nouveaux-elles esclaves de la dette. Appelons un chat un chat.

James Poulson

Faut-il interdire les CDS ?

Je suis scandalisée par ce système de l'argent fou. Ne faudrait-il pas pousser le débat au niveau national et européen, lancer une vaste pétition pour supprimer ces faux crédits et retirer tout pouvoir décisionnel à des actionnaires qui auraient utilisé ce système d'« assurance » faillite. Il s'agit d'un vol, de fonds vautour et cela crée de la misère pour les travailleur-euse-s et les utilisateur-riche-s.

Diane Decamps

Il faut interdire les CDS. Il est du devoir des politicien-ne-s d'expliquer aux citoyen-ne-s le fonctionnement de la bourse et sa nécessité. Tout le monde est capable de comprendre si les explications sont simples car ce qui se conçoit bien, s'explique clairement.

Danielle Laruth

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER
GOOD MONEY ET RÉAGISSEZ SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX : WWW.FINANCITE.BE + [f](https://www.facebook.com/financite)

NOUS AVONS LE POUVOIR !

Bernard Bayot

Transférer son argent vers des fonds d'investissement durables a jusqu'à 27 fois plus d'impact sur notre empreinte carbone que multiplier les gestes du quotidien pour soutenir un modèle de société respectueux de la planète et de ses habitant-e-s !

C'est la conclusion à laquelle aboutit Nordea Bank, groupe bancaire présent dans les pays nordiques, après avoir comparé l'impact positif généré par une personne qui, d'un côté, oriente son épargne vers des fonds durables et, de l'autre, accomplit l'ensemble des gestes suivants : réduire son temps sous la douche de 2 minutes, prendre un avion long-courrier de moins chaque année, prendre le train plutôt que la voiture et manger de la viande une fois par semaine au maximum.

Il y a certainement des limites méthodologiques à cette comparaison et l'exactitude scientifique du pourcentage évoqué ci-dessus peut donc être interrogé. Il n'empêche, il exprime une tendance lourde que nous ne pouvons -devons- sous-estimer : la manière dont nous gérons notre épargne détermine l'avenir de notre planète. Cela ne veut pas dire que nous devons arrêter nos gestes quotidiens. Simplement, s'ils sont nécessaires, ils demeurent insuffisants.

Et nous courons à notre perte tant que les énergies fossiles occupent une place à part dans le cœur des banques belges, comme le révèle une étude récente : entre 2014 et 2016, BNP Paribas, ING, KBC et Belfius ont prêté pour 33 milliards d'euros aux plus grandes entreprises du secteur ; entre 2016 et 2017, BNP Paribas et ING ont dépensé quatre euros dans les combustibles fossiles pour un euro dans les énergies renouvelables (Fairfin, *Hoe financieren we de klimaattransitie ?*; novembre 2019).

Prendre conscience du pouvoir de notre argent est une des raisons d'être du magazine que vous avez entre les mains et dont je vous invite à découvrir la nouvelle formule. Il vise à favoriser l'analyse et la compréhension du secteur financier, mais aussi à mettre en évidence les initiatives multiples et diverses prises par les citoyen-ne-s un peu partout en Wallonie et à Bruxelles.

Des solutions concrètes, quotidiennes, de finance solidaire, d'épargne sociale, de monnaies citoyennes. Ancrées dans leur réalité locale et coalisées dans le mouvement Financité, pour nous permettre, individuellement et collectivement, de reprendre le pouvoir sur notre argent. ■



QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des citoyen-ne-s et des associations qui contribuent ensemble à remettre la finance et l'économie au service des citoyen-ne-s et de l'environnement.

Pour Financité, encourager la transition écologique et sociale ainsi qu'œuvrer pour le bien

commun passe par une finance plus juste, éthique et solidaire. Au travers d'ateliers, de conférences, de formations, d'outils pédagogiques et d'accompagnement, Financité informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de citoyen-ne-s se sont déjà formés pour développer des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coopératives de biens communs, des groupes d'épargne collective...

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financière. Parallèlement, Financité réalise des recherches sur la finance éthique et solidaire et développe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l'économie sociale. Financité se veut porte-parole de ses membres et est là pour transmettre leurs revendications auprès des politiques comme des décideurs financiers.

Le Financité magazine est une publication du Réseau Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.
Rédaction : rue Botanique 75, 1210 Bruxelles - Tél : 02 340 08 60 - info@financite.be - www.financite.be
Éditeur responsable : Bernard Bayot
Ont collaboré à ce numéro : Bernard Bayot, Alice Berger, Adèle Bero, Eric Dewaele, Lise Disneur, Anne Fily, Nicolas Franka, Danaé List, Didier Palange, Valéry Paternotte.
Graphisme et mise en page : Louise Laurent & Elise Debouny
Photo de couverture : © Belga
Impression : Les Éditions de l'Avenir



DOSSIER

ALERTE CLIMAT SUR LA FINANCE

Fin 2017, un tiers des prêts aux entreprises accordés par les banques concernait un secteur « à forte intensité énergétique ». Si elles annoncent à grands coups de communication leurs engagements pour le climat, les énergies fossiles restent une part conséquente de leur activité. Car si ces activités portent préjudice à la planète, elles rapportent encore gros du point de vue purement financier. Mais si les dérèglements climatiques qu'ils provoquent finissaient par porter préjudice aux affaires des banques ? Un enjeu à plusieurs trillions de dollars qui pourraient perdre toute valeur.

DOSSIER

LE PROFIT OU LA PLANÈTE

Pour les banques, il existe deux « risques climat ». Car il y a d'une part les risques physiques qui pourraient s'abattre sur n'importe quel bâtiment ou entreprise. Mais il y a aussi le risque que certaines activités financées par la banque, aujourd'hui bénéfiques, finissent par causer de lourdes pertes.

Morgane Kubicki

Depuis les Accords de Paris, les 33 plus grosses banques mondiales ont financé pour 1 690 milliards d'euros dans le secteur des énergies fossiles. Le rapport Banking on climate change (soit « Miser sur le changement climatique », en français) note d'ailleurs que 530 milliards ont servi à financer les 100 entreprises dont l'activité est la plus gourmande en combustibles fossiles.

En Belgique, les institutions financières ne font pas franchement mieux. Le dernier rapport de FairFin note qu'entre 2016 et 2017 chez ING et BNP Paribas, pour chaque euro investi dans les énergies renouvelables, 4 étaient dépensés dans le secteur des énergies fossiles.

Autant dire que les banques ne sont pas vraiment prêtes pour un monde « zéro carbone ». Et pourtant, si les grand-e-s patron-ne-s de banques n'ont pas forcément le sauvetage de notre planète dans leur viseur, il y a un domaine qui commence à inquiéter de plus en plus les spécialistes de la gestion du risque : celui du climat.

« Les entreprises et les industries qui ne se déplacent pas vers le zéro carbone seront punies par les investisseurs et feront faillite », ose même le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney. Le réchauffement climatique risque bien de peser sur les généreux profits des banques.

Un risque physique et financier

« Ce risque s'adresse nécessairement à l'ensemble du secteur financier et ne s'arrête plus à la protection du consommateur, mais au risque macroprudentiel », commence François-Xavier de Donnea, président du Conseil fédéral du développement durable (CFDD) lors d'une journée de réflexion consacrée à l'urgence climatique et la finance. Le dérèglement climatique pèse de deux façons sur le business d'une banque. Il y a d'abord le risque des aléas climatiques (canicules

ou inondations par exemple) et l'impact qu'elles peuvent avoir sur des entreprises qu'elles financent.

Mais il y a un risque qu'il est plus difficile d'évaluer : celui de la transition vers une économie zéro carbone. Pourquoi ? Parce que la transition vers un monde sans carbone impactera obligatoirement toute

une série d'acteur-riche-s que la banque finance aujourd'hui. On ne parle donc plus uniquement de sociétés pétrolières, mais de toute la chaîne touchée de près ou de loin par l'arrêt potentiel de ces activités. Soit la quasi-totalité de l'économie.

Il y a un risque qu'il est plus difficile d'évaluer : celui de la transition vers une économie zéro carbone.

Fin 2017, la Banque nationale de Belgique estimait que l'exposition des établissements financiers aux secteurs les plus polluants en Belgique représentait un tiers du portefeuille des prêts octroyés. Le gouverneur de la Banque nationale, lui, se veut rassurant : « *L'enjeu climatique n'implique pas la fin du monde. L'impact sur l'économie resterait gérable et est à peine visible dans les modèles* », avance Pierre Wunsch.

Mais en réalité, les projections effectuées par l'institution sont limitées méthodologiquement car ils ignorent une grande partie de l'impact climat pour laquelle il n'existe tout simplement pas assez de données disponibles : pollution des sols, disparition d'espèces animales, sécheresse, etc.





« En toute franchise, je ne pense pas que la question centrale soit celle du financement nécessaire pour la transition, ajoute Pierre Wunsch. La question est celle de la réglementation et des incitants. Les participants au système financier sont à la recherche de tout investissement rentable à risque raisonnable. » Sauf qu'aujourd'hui, ces derniers font face à un choix cornélien.

Le déclin ou le chaos

Si ce n'est pour sauver la planète (cela devrait être suffisant), difficile pour une banque de justifier l'arrêt de ses financements dans le pétrole aujourd'hui (financièrement parlant). Le secteur est encore rentable aujourd'hui.

Si une banque fait le choix d'en finir avec les prêts accordés aux sociétés associées à l'extraction d'énergies fossiles, elle devra donc faire avec une diminution de sa performance. Et si elle continue à financer les entreprises, deux scénarios sont possibles. Un, rien ne change et le chaos climatique s'installe impactant certainement ses activités et impliquerait donc des pertes. Deux, de nouvelles taxes ou réglementations sont mises en place pour limiter le réchauffement climatique et ces secteurs si rentables voient leur rentabilité s'effondrer.

Des actifs bloqués

C'est ce que l'on appelle des « stranded assets » (actifs bloqués, en français) : des investissements qui perdent de la valeur à cause de l'évolution du marché. Et à en croire certain-e-s, le pétrole, le gaz ou le charbon commencent déjà à être touchés par ce type de dévaluation.

Imaginez un peu, si de nouvelles réglementations en matière de lutte contre le réchauffement climatique (taxe carbone ou limitation des émissions de CO2 par exemple) rendent ces secteurs largement moins rentables, plus personne ne s'y intéressera. Et un actif financier n'a de valeur que si d'autres acteur-riche-s lui en confèrent.

Côté pétrole, une étude de Goldman Sachs estimait déjà en 2014 que 1 000 milliards de dollars d'investissements étaient compromis. Pour le secteur des énergies fossiles en général (pétrole, charbon et gaz), Kepler Cheuvreux a estimé que les pertes devraient cumuler à 28 trillions de dollars si tout était mis en œuvre pour réellement limiter le réchauffement climatique à 2°C.

« Je ne crois pas vraiment aux stranded assets, avance cependant Léon Wijnands, « monsieur durabilité » du groupe ING. La plupart de nos prêts sont donnés à assez court terme. Si une réglementation supplémentaire comme une taxe sur le CO2 devait toucher un secteur, cela ne se ferait pas dans la nuit et nous aurions le temps de voir venir. »

Les projections sur l'impact du réchauffement climatique ignorent tout de la raréfaction des ressources ou de la pollution.

La guerre des données

En réalité, il est presque impossible pour les banques de déterminer les entreprises les plus touchées par l'impact « climat ». Pourquoi ? Parce qu'elles manquent d'abord cruellement de données. Seules 8 des 15 institutions financières interrogées par la Banque nationale de Belgique disent avoir adapté leur business au risque climat. Mais cela se limite à l'adaptation des primes demandées lorsque les risques physiques existent. D'autres risques environnementaux, comme la raréfaction des ressources ou la pollution ne sont pas du tout prises en compte.

Chez ING, la banque avait annoncé une sortie du charbon pour 2025 et une multiplication par 2 du financement accordé à la production d'énergie renouvelable. Mais le groupe a dû s'entourer de partenaires extérieur-e-s pour mesurer son impact climat global. Et si la démarche a le mérite d'être transparente, les résultats ne sont pas pour autant rassurants.

Sur les 5 secteurs aujourd'hui étudiés, seuls 2 ont droit à un voyant vert (c'est-à-dire qu'ils sont alignés sur les Accords de Paris). On prend par ailleurs en compte le produit final et non le processus. Dans le secteur automobile par exemple, l'indice de référence est le CO2 émis par kilomètre parcouru, ce qui avantage les constructeurs qui se tournent vers la production de véhicules électriques, mais ne dit rien de l'efficacité énergétique du processus de fabrication qui est pourtant un véritable enjeu avec l'efficacité des batteries.

Du côté de Belfius, la banque est actuellement occupée à intégrer les risques liés au climat dans son processus d'évaluation. « Une fois que ce processus sera suffisamment implémenté, nous aurons alors une vue plus claire concernant nos «stranded assets» potentiels, ce qui nous permettra d'effectuer les adaptations nécessaires au sein des portefeuilles concernés », précise la banque.

Chez KBC et BNP Paribas Fortis, on préfère mettre en avant les exclusions. La première a prévu de désinvestir totalement du charbon d'ici 2023. Cette exposition s'est déjà réduite, passant de 252 millions d'euros en 2016 à 34 millions d'euros en 2018. La deuxième réduit progressivement le financement du gaz, du pétrole « non conventionnel » (c'est-à-dire de schistes, issus des sables bitumineux ou en Arctique) et du charbon. « Fin 2018, nous avons ainsi mis un terme à notre relation avec 322 de nos client-e-s actifs dans ces secteurs », précise le porte-parole Valéry Halloy.

Une responsabilité sociétale

Que ce soit par volonté de « sauver la planète » ou juste pour ne pas risquer de voir leur portefeuille miné par des actifs sans aucune valeur, voir les banques se retirer des industries les plus polluantes ne suffira pas. Il faut que les banques aient le courage de désinvestir en masse pour soutenir d'autres projets. « La société ne bénéficiera pas de nos désinvestissements, avance le responsable du développement durable chez ING. Elle tirera bénéfice de nos investissements dans les nouvelles technologies. »

Mais avant tout, pour réellement sauver le climat, les institutions financières vont aussi devoir se séparer d'actifs encore rentables pour elles. « La finance verte ne va pas sauver le monde, rétorque l'économiste Alain Grandjean. Il faut remettre en cause des dogmes et des pratiques. La transition passera nécessairement par la fermeture d'actifs pourtant rentables dans les prochaines années. Cela pèsera

lourd sur les marchés boursiers. » Sur ce point, même le responsable de la durabilité chez ING est d'accord : « les intérêts de nos parties prenantes ne sont pas toujours alignés et entrent même parfois en conflit avec notre volonté de réduire notre impact », avoue Léon Wijnands. Il y aura toujours un-e perdant-e dans l'histoire, et si ce n'est pas la planète ce sera les marchés financiers. Et toutes ces sociétés cotées qui perdront de la valeur parce qu'elles n'ont pas osé désinvestir de marchés qui ont perdu toute valeur perturberont à coup sûr l'économie.

Les banques risquent de se retrouver avec des actifs qui n'ont plus aucune valeur dans leur portefeuille.

Alors pour inciter les banques à arrêter de financer les énergies fossiles tout en investissant dans les nouvelles technologies, Jean-Pascal van Ypersele a bien une idée : « la régulation financière est un levier particulièrement efficace pour créer un levier pour les changements climatiques et le financement de la transition. » Après tout, les banques ont aussi un rôle sociétal à assumer. Et pour l'instant, elles font visiblement trop peu et (déjà) trop tard pour assurer un meilleur avenir à la planète comme à leur bilan.

Sinon, sans changement et réveil soudain, le climatologue a aussi une façon de résumer la situation. Une petite image où l'on voit un-e banquier-ère qui dit à l'autre : « oui, nous avons détruit la planète. Mais pendant une période merveilleuse nous avons créé de la valeur pour nos investisseur-euse-s. » ■



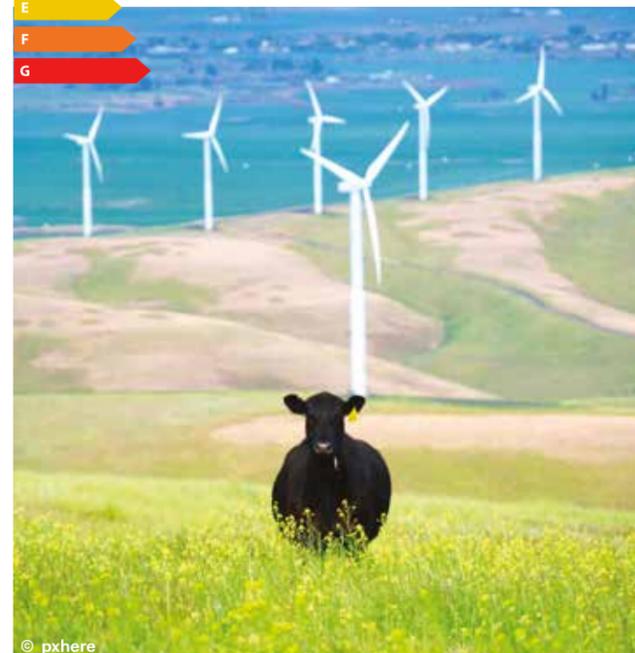
UN THERMOMÈTRE POUR LA FINANCE VERTE

La Commission européenne prépare un label qui permettra de mieux identifier les investissements durables. Mais il ne concerne qu'une infime partie du marché financier. Que faire du reste ?

Morgane Kubicki

« Permettre aux entreprises d'identifier les secteurs qui génèrent des bénéfices environnementaux. » Tel est le but affiché du label de finance durable actuellement développé dans les hautes instances de Bruxelles. À la base de cette réflexion, éviter que certains produits qui n'ont rien de vert ni de durable ne le revendiquent. Le Rapport sur l'investissement socialement responsable réalisé par Financité le constate chaque année : la majorité des fonds qui se disent « durables », « responsables », ou « verts » ne le sont de fait pas.

Si les lobbies guettent (le lobby pro-nucléaire a par exemple tout mis en œuvre pour faire considérer l'activité comme durable sous prétexte qu'elle ne consomme que peu de carbone...), l'initiative est saluée par la plupart des organisations indépendantes. Un label bien ficelé, donc, mais qui manque tout de même un objectif.



© pxhere

« Cette taxonomie verte classe environ 3 % à 5 % du marché. C'est trop peu. Il est bon d'encourager l'économie verte, mais il y a un objectif beaucoup plus important qui est d'accélérer la transition d'une économie insoutenable vers une économie soutenable », regrette Sébastien Godinot, économiste pour le WWF.

En réalité, plusieurs institutions financières développent déjà des produits qui vont au-delà de l'ecolabel européen. Les fonds qui financent uniquement les initiatives de transition par exemple, ne sont pas concernés, alors qu'ils ont leur utilité. « On court derrière un marché », avance l'économiste.

Comme pour l'efficacité énergétique des bâtiments, on développerait des degrés de durabilité par type d'investissement.

Du brun au vert

« Si nous supportons le développement d'un "Ecolabel européen" pour les produits financiers les plus écologiques – tel qu'actuellement en discussion –, nous estimons que celui-ci pourrait utilement se voir complété par une forme de label thermomètre », propose alors le document de référence de plusieurs associations de défense de l'environnement.

Comme pour l'efficacité énergétique des bâtiments ou la consommation des appareils électroménagers, on développerait donc des degrés de durabilité par type d'investissement. Il y aura une taxonomie verte assortie d'une taxonomie brune pour les entreprises polluantes.

Techniquement, les données sont déjà disponibles pour mettre en place ce système qui a un double objectif. Il permet d'une part à l'investisseur-euse de se rendre compte du degré de « non durabilité » de son investissement, mais il est également un outil pour encourager la transition. « Au lieu d'essayer de grossir la niche verte, cela permettrait pour l'ensemble du marché de continuer à accorder des prêts à des entreprises plus polluantes, les financer, mais sous conditions qu'elles améliorent leur performance énergétique à court terme en passant à la catégorie supérieure, de G à D par exemple », détaille Sébastien Godinot. ■

LE MONDE DANGEREUX DES ASSUREURS

Pour les compagnies d'assurance, les risques de dégâts physiques sont ceux qui pèsent le plus sur leur portefeuille.

Morgane Kubicki

Début mars, de violentes rafales de vent s'abattent sur la Belgique. Les vents qui atteignent des vitesses de pointe de 119 km/h causent de nombreux sinistres sur les habitations et les voitures. Facture totale : 200 millions d'euros de sinistres enregistrés par les assureurs. « 2019 sera pour les assureurs belges, en ce qui concerne les tempêtes, d'ores et déjà une année plus mauvaise que 2018 », annonce l'union professionnelle des entreprises d'assurances belges.

Que ceux qui s'inquiètent pour la bonne santé des sociétés d'assurance se rassurent, ces 200 millions d'euros versés ne représentent en réalité que 7 % des primes d'assurance incendie encaissées par le secteur.

Reste qu'au niveau global, le coût des sinistres liés aux catastrophes naturelles est en augmentation ces dernières années. En 2018, le courtier Aon a estimé que les pertes liées aux sécheresses, inondations, tempêtes, etc. se sont élevées à 225 milliards de dollars dans le monde. Parmi ces dégâts, 90 milliards seraient assurés. Cette situation, les compagnies d'assurance s'y préparent.

La Belgique reste relativement protégée par les calamités naturelles, mais les assureurs gardent le risque climatique très à l'œil. Les catastrophes naturelles pèsent de fait entre un quart et un tiers des primes selon les compagnies. « Des primes d'assurance plus élevées sont attendues dans les années à venir en raison du changement climatique », note d'ailleurs le dernier rapport de la Banque nationale de Belgique sur le risque climatique.

Pour s'y préparer, huit assureurs sur les 10 interrogés par la Banque nationale de Belgique ont indiqué qu'ils utilisaient des modèles de catastrophe. Mais bien qu'ils prennent en compte l'augmentation de la fréquence ou de la gravité des événements extrêmes, le « changement climatique » n'est pas explicitement pris en compte. ■



© reporters

UN MONDE À +4°C N'EST PAS ASSURABLE

On met souvent une date sur le début de la prise de conscience du secteur financier en ce qui concerne le risque climatique : mai 2015. Henri de Castris, alors directeur général d'Axa, prononce alors une phrase restée culte depuis : « Nous n'avons pas le choix. Un monde à +2°C pourrait encore être assurable, un monde à +4°C ne le serait certainement plus. »



© Climate Finance Day

Helicopter



Imaginez un peu : plusieurs milliards d'euros imprimés par la Banque centrale européenne et distribués directement aux citoyen-ne-s. À en croire certain-e-s, la monnaie hélicoptère serait la solution pour sortir de la morosité. Mais l'opération n'est pas sans risque économique et politique.

Nicolas Franka

La Banque centrale européenne a un objectif : un taux d'inflation autour de 2 %. Grande amatrice des analogies militaires, elle parle régulièrement de l'éventail d'armes qu'elle est en mesure d'utiliser. Parmi celles-ci, il y en a une que l'on évoque du bout des lèvres à Francfort : la monnaie hélicoptère.

C'est Milton Friedman qui a popularisé l'idée en voulant démontrer la neutralité de la monnaie à long terme. Sa théorie est la suivante : en lâchant des millions par hélicoptère sur la population, l'effet n'aurait aucun impact sur le long terme, mais bien dans le court terme en relançant l'inflation, particulièrement s'il y a avait un effet de surprise suivie d'une euphorie consumériste généralisée. Tiens, ne serait-ce pas ce qui intéresse la Banque centrale européenne ?

En pratique

Rappelons que la BCE est tout à fait en mesure de décider du nombre d'unités en circulation. La discussion consiste à savoir par quel moyen elle les met en circulation.

En pratique, différentes options sont envisageables. Il peut tout simplement s'agir d'un transfert direct à la population sur leurs comptes en banque. La même procédure peut être réalisée en passant par les États

qui pourraient également accorder un crédit d'impôt aux citoyen-ne-s. On pourrait même imaginer que les comptes des particuliers-ères soient crédités via les banques commerciales. L'opération est enfantine, d'un point de vue technique.

Un discours politique difficile à écrire

Imaginez-vous, président.e de la BCE, prêt.e à annoncer devant un tapis de journalistes que chaque citoyen-ne européen-ne va recevoir 9 000 euros (montant fictif). De belles étrennes de fin d'année. Mais une fois la joie passée, le temps des explications arrivera.

Pourquoi avoir attendu si longtemps ? Pourquoi s'être obstiné pendant une décennie à coup d'austérité, de coupes budgétaires, de réduction des services publics au nom du remboursement des dettes ? Et pourquoi avoir laissé le peuple grec boire le calice jusqu'à la lie alors que des alternatives étaient à portée de main ? Est-ce que l'intérêt des citoyen-ne-s a primé dans cette décision ou s'agit-il d'une posture de façade destinée à maintenir la stabilité d'un système bancaire qui tire sur la corde ?

En lâchant des millions par hélicoptère sur la population, on boosterait la consommation à court terme.

Il fait peu de doutes que les retombées économiques de la monnaie hélicoptère seraient bénéfiques. Elle permettrait une consommation additionnelle qui aura l'heureux effet de booster des rentrées fiscales de l'État. Néanmoins, parmi les critiques, il faut noter les craintes de spirale inflationniste.

Mais malgré les vertus éthique, facile et équitable de la mesure, ce n'en serait pas moins un pansement sur une jambe de bois. Une relance par la consommation n'implique pas de savoir quels types de dépenses seront opérées. Relancer l'économie à grand coups de prêt-à-porter, de produits plastiques qui ont fait trois fois le tour de la planète ou de belles allemandes ne modifie en rien notre structure productiviste actuelle. Celle-là même qui ravage notre planète sans regard pour le vivant et la pérennité de notre espèce. Cet outil ne remet pas en cause les nombreux dogmes qui subsistent dans nos modèles économiques. Mais rien n'empêche d'être créatif ! ■

VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES LES ANALYSES DE FINANCITÉ SUR LE SUJET DANS LA RUBRIQUE BIBLIOTHÈQUE DU SITE WWW.FINANCITE.BE

PHILIPPE FRANCO & ERICE GIACOMETTI

« ON N'ILLUSTRE PAS LA FINANCE, ON LA REND DIGESTE »



© Chloe Vollmer

Dans le dernier opus de la saga, Largo Winch doit faire face à la finance de l'ombre. Un retour au thriller économique souhaité par les auteurs.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

Dès les premières pages, on est plongés dans des termes financiers très techniques. Vous n'avez pas peur d'effrayer ceux qui préfèrent l'action ?

Erice Giacometti : Dès le début de la série, l'univers utilisait déjà des « gros mots » financiers. Je m'inscris dans cette continuité dans la mesure où la volonté était de revenir à un univers de thriller économique. Je pense qu'une partie du lectorat le voulait aussi. L'enjeu est de vulgariser en ayant à la fois des moments d'action et des moments de pédagogie. Finir un album de Largo Winch et avoir l'impression de pouvoir conduire une OPA (offre publique d'achat, n.d.r.), c'est tout de même assez extraordinaire comme configuration. Dans un autre album, on apprend comment marche le trafic de drogue sur le plan économique. Ce n'est pas juste une histoire de dealers qui se tirent dessus. C'est à ça que je voulais revenir.

Illustrer la finance, c'est un exercice périlleux ?

Philippe Franco : Je mets des personnes dans des situations et dans des lieux où la finance se pratique. Mon postulat de départ n'est pas d'illustrer la finance, mais de rendre la chose digeste. Les explications, elles, suivent leur cours de case en case. Le dessin sert parfois à prendre du recul en montrant par exemple le lieu où cela se passe et pas toujours la personne. Sinon, on finit comme dans un cours d'économie avec un professeur en face de soi et ça n'a plus d'intérêt.

Ici, ce ne sont même plus vraiment des personnes, puisque les ordinateurs ont pris le dessus sur la finance ?

P. F. : Il y a toujours des humains derrière, mais ces humains-là conçoivent des algorithmes...

E. G. : J'ai vécu le « flash crash » en direct quand j'étais journaliste au Parisien. À l'époque on sortait de la crise des subprimes. L'indice dégringole, panique à bord, puis remonte aussitôt. La première explication officielle que l'on donne aux

journalistes : ce serait ce que l'on appelle un « fat finger » qui a confondu millions et milliards. Vous rigolez, mais à l'époque c'était l'explication officielle. Ce n'est que plus tard que le trading à haute fréquence a été évoqué. Et là, stupeur pour la majorité des journalistes qui ne savaient pas de quoi il s'agissait. Entretemps, plus de 70 % des échanges en volume qui sont désormais faits par des ordinateurs. C'est un monde fascinant et les gens ne le savent pas. Donc c'est le moment de faire de la vulgarisation. Est-ce que les ordinateurs ont pris le pouvoir sur les hommes ?

Et après les ordinateurs, la finance de l'ombre ?

E. G. : J'ai été inspiré par l'affaire Madoff et son escroquerie à 65 milliards. Ce qui est intéressant, c'est que les pigeons étaient eux-mêmes des requins de la finance. Ils ont fait confiance à un système qui était une coquille vide. Donc cela veut dire que l'on peut placer des centaines de millions dans des systèmes dont on ne connaît pas grand-chose. Dans le dernier numéro, les investisseurs russes misent sur une place financière qui n'existe pas en réalité. Tout est lié à la confiance.

P. F. : Il y a des choses qui se sont passées récemment qui pourraient être du Largo. L'arnaque à la taxe carbone par exemple... ■



Les voiles écarlates, 48 pages, 14,95 euros
Introduction à la finance, 104 pages, 25 euros



Seniors : les oubliés de la digitalisation bancaire

Alors qu'ils-elles peinent à s'adapter au « tout numérique » décidé par les institutions financières, nombre de services bancaires deviennent très chers voire inaccessibles pour les personnes âgées.

Morgane Kubicki

Début octobre, BNP Paribas Fortis a annoncé que toutes les imprimantes d'extraits de compte seraient progressivement supprimées des agences. « Une démarche écologique qui va de pair avec la digitalisation » à en croire le directeur de la banque. Mais cette décision qui paraît anodine pour beaucoup a en réalité un impact de taille.

Pour les personnes âgées, grandes victimes de la fracture numérique, la pilule a du mal à passer. Impossible désormais d'aller chercher ses extraits de compte en agence. Et ceux-celles qui rechigneraient à passer à la banque par internet pourront demander à recevoir leurs extraits par courrier... un service payant. Comptez entre 10 et 20 euros supplémentaires par an selon la banque.

La fracture

Chez les banques, la consigne est claire : le tout au numérique. Une transition compréhensible quand la plupart des client-e-s demandent à pouvoir tout gérer en ligne. Mais pour ceux-celles qui n'ont jamais été habitué-e-s aux ordinateurs, tablettes ou smartphone, la transition est difficile.

L'impression des extraits de compte ne fait pas exception. On peut dresser une liste longue de dizaines de services bancaires qui deviennent vite compliqués (ou très chers) pour peu qu'on ne soit pas à l'aise avec les évolutions technologiques.

Prenez les virements papier. Ils sont inclus dans le tarif global du compte en banque pour les plus complets, mais sont payants au-delà d'un certain nombre ou pour les packs les plus basiques (c'est-à-dire moins chers). Prix de l'opération : 1 euro minimum. Et même à ce tarif, l'opération ne fait pas plaisir : « j'ai été invitée à ne plus venir au guichet remettre mes virements papier, mais à

les laisser dans la boîte aux lettres à l'extérieur », nous raconte une cliente d'une banque orange.

Même ceux-celles qui avaient l'habitude d'effectuer leurs opérations eux-mêmes, mais en agence, se voient mener la vie dure. Pour commencer, ces dernières sont de moins en moins nombreuses et il faut parfois se déplacer sur plusieurs kilomètres pour trouver une agence, alors portes closes puisqu'elle n'ouvre plus que sur rendez-vous.

Et dans les nouveaux espaces relookés des banques, plus de place pour les automates. Place aux tablettes sur des bureaux épurés. Seulement voilà, la nouvelle interface et l'écran tactile difficiles à appréhender créent des ennuis d'utilisation. Les agents bancaires tentent d'aider tant bien que mal et la file d'attente s'allonge pour utiliser l'outil, sans espace pour s'asseoir.

Des produits interdits

Les services bancaires, alors plus chers, sont aussi moins nombreux. Difficile à partir de 60 ans d'accéder à un crédit hypothécaire ou même un prêt pour réaliser des travaux d'adaptation de son logement.

Dans les nouvelles agences relookées, les automates ont laissé place à des tablettes difficiles à utiliser pour beaucoup.

Pour la plupart des personnes âgées, c'est aux enfants ou à des tiers aidants que la gestion financière est donc confiée. « Lorsqu'il y a plusieurs enfants, cela peu créer des problèmes dans la fratrie s'il y a un peu de tension », note Philippe Andrienne, secrétaire politique de l'asbl Enéo, le mouvement social des aîné-e-s. Et même lorsque les opérations sont déléguées, il vaut mieux garder une trace des transactions pour pouvoir justifier les mouvements et limiter la suspicion. Une opération rendue difficile avec la suppression des imprimantes. Coût d'une demande de recherche d'extraits bancaires : 20 euros. ■

TÉMOIGNAGES

Propos récoltés par Adèle Bero et Anne Fily

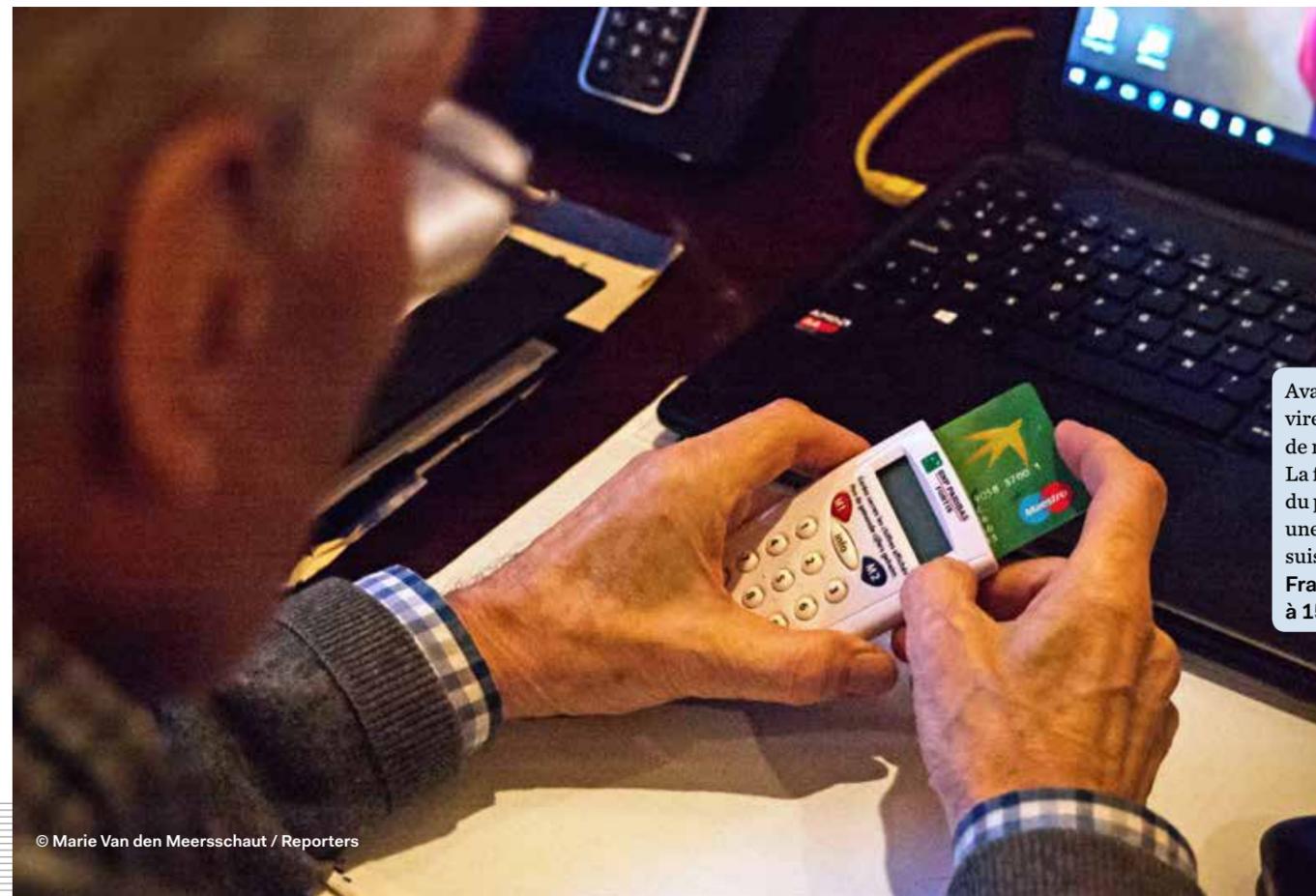
Avant, je faisais tous mes virements à l'automate de l'agence et j'imprimais mes reçus que j'agrafais à mes factures. Mais les automates ont été supprimés. Dorénavant, il y a 2 tablettes mises à disposition et un employé aide à l'usage, mais c'est très compliqué. Il y a une longue file d'attente. Il faut faire glisser l'écran et donner plus de codes, soi-disant pour la sécurité. Sur 10 personnes qui utilisent la tablette, 8 ont besoin d'aide. Je veux avoir mes extraits de compte pour suivre mes dépenses. Je ne suis pas disposée à payer pour recevoir mes relevés par la poste, mais je ne peux pas aller les chercher moi-même. C'est très perturbant. **Anne, 86 ans, cliente chez BNP Paribas Fortis, à 700 mètres de l'agence la plus proche**

Tout ce qui devient bancaire crée un stress pour mon père de 83 ans. Il a l'habitude d'avoir un contact humain. Au téléphone, il doit pousser sur des boutons, ça l'énerve. Il ne se sent pas écouté et pas compris. Avant, il donnait ses virements papier. Mais ils sont désormais facturés 1 euro. Il s'est senti spolié. Il met son argent à la banque, mais plus aucun service. Il a été forcé à utiliser les automates, les gens derrière s'impatientaient. Il a pu le faire car nous l'avons aidé à encoder ses bénéficiaires habituels. Sinon il était trop lent et le système s'arrêtait. **Maïa, aide son père 83 ans, client chez BNP Paribas Fortis, à 3 km de l'agence la plus proche**

Si je reçois le virement par papier, je le signe et vais le déposer à la banque. Le personnel est très serviable. S'il n'y a pas de papier, ma fille cadette effectue le virement sur mon smartphone. Je peux vérifier si l'opération a été effectuée, mais je ne fais pas les opérations moi-même car j'ai peur de me tromper. Je suis d'une génération pour qui l'argent est très précieux car nous avons connu des moments difficiles. Je ne fais pas facilement confiance. J'ai l'impression d'être devenue trop bête pour faire les choses. Cela m'énerve. Les banques ne pensent pas aux personnes âgées. Elles nous laissent tomber alors que l'on a mis de l'argent chez elles toute notre vie. **Annie, 81 ans, cliente chez Argenta, à 10 minutes à pied de l'agence la plus proche**

Avant, j'imprimais mes relevés à l'agence et j'effectuais aussi des virements, mais les machines ont été supprimées. Il y a beaucoup de monde dans la partie où il ne reste plus que les distributeurs. La file aux 3 tablettes est longue. Pour l'instant, il y a encore l'aide du personnel, mais pour combien de temps ? Aller à la banque est une source de stress. Qu'est-ce que l'on va encore me dire ? Je ne suis plus accueillie. **Françoise, 84 ans, cliente chez ING et BNP Paribas Fortis, à 15 minutes à pied de l'agence la plus proche**

POUR ALLER PLUS LOIN : RETROUVEZ LE DERNIER RAPPORT SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE EN BELGIQUE SUR WWW.FINANCITE.BE



© Marie Van den Meererschaut / Reporters

ANALYSE Niveau de prise de tête

Too big to fail, mais encore ?

La crise de 2008 a popularisé l'expression « too big to fail » pour désigner ces banques trop grandes pour que l'on puisse se permettre qu'elles fassent faillite. Existe-t-il un seuil à partir duquel tout bascule ?

Valéry Paternotte

On le sait désormais, Lehman Brothers appartenait à la catégorie des institutions financières « too big to fail », puisque sa chute a été déterminante dans la crise de 2007-2008. Une première définition pour ce terme serait donc celle d'une banque dont la chute serait de nature à perturber tout le système financier, au point d'avoir des conséquences sur l'ensemble de l'économie réelle. Et donc de la société tout entière.

Trop grandes, trop interconnectées

Selon le Conseil de stabilité financière (CSF) la liste des banques d'importance systémique au niveau mondial se base sur 5 critères : l'importance des activités transfrontalières, la taille du bilan et des engagements hors bilan, les interconnexions avec les autres institutions financières, le degré de substituabilité des activités exercées et la complexité des activités.

Si la taille du bilan est un critère, il n'est donc pas le seul. Les créances que les banques ont les unes envers les autres (élément objectif d'interdépendance et donc de risque systémique) joue par exemple un rôle essentiel. Mais la taille des banques, quand on la compare à d'autres entreprises que l'on qualifierait de « géants » n'en reste pas moins surprenante. Le bancassureur KBC fait par exemple 1,38 fois la taille d'AB Inbev, près de 13 fois celle de Solvay et 67 fois celle de Proximus.

Même constat lorsqu'on les compare au produit intérieur brut de leur pays d'origine. En Allemagne, Deutsche Bank pèse l'équivalent de 45 % du PIB du pays. Les 4 plus grandes banques françaises représentent ensemble 314 % du PIB du pays de la France. Le groupe ING fait presque 1,4 fois le poids du PIB des Pays-Bas.

Capture intellectuelle des gouvernant-e-s

La taille des banques peut aussi jouer sur l'influence directe qu'elles exercent sur le monde politique. Soit parce qu'elles sont capables de mobiliser une armée de lobbyistes, soit parce qu'elles usent du système des portes tournantes, qui permettent à de haut-e-s fonctionnaires de se faire engager par des grandes banques (et inversement).

On est loin de théories complotistes. Les exemples ne manquent pas et sont largement documentés, de José-Manuel Barroso à Mario Draghi en passant par le tiers de la Direction générale en charge de la stabilité financière, des services financiers et de l'Union des marchés des capitaux de la Commission européenne au cours de la période 2008-2017, selon l'ONG Corporate Europe Observatory¹. À tel point que l'on parle de capture intellectuelle des gouvernant-e-s : ceux-celles-ci deviennent sincèrement convaincu-e-s que de plus grandes banques servent l'intérêt général.

Il est très facile d'identifier au moins trois dimensions auxquelles nous devons tou-te-s porter attention quand on choisit de confier ses sous à tel ou tel organisme bancaire.

Nombre de régulateur-riche-s et législateur-riche-s semblent également convaincu-e-s que ces grandes banques doivent atteindre des rentabilités à deux chiffres pour être stables. Une récente analyse de Financité² souligne cependant que cette fameuse rentabilité à deux chiffres n'est ni un gage, ni un signe de stabilité financière.

Mépris de leur mission de base

Une troisième dimension à prendre en compte est celle de service à l'économie réelle et locale. Autrement dit, on pourrait soutenir qu'une banque commence à être trop grande quand sa taille la pousse à ne plus satisfaire les besoins de ses client-e-s, entreprises et ménages.

Dans leur second rapport sur la finance éthique et durable, les fondations Finanzaetica (Italie et Espagne) révèlent que les banques éthiques et durables prêtent proportionnellement presque deux fois plus que les grandes banques européennes



Le 15 septembre 2008, la faillite de Lehman Brothers a ébranlé tout le système financier.

d'importance systémique. Cela démontre que les grandes banques préfèrent consacrer leurs ressources à des opérations autres que l'octroi de prêts à l'économie réelle. La crise financière de 2008 n'y a rien changé : les grandes banques systémiques continuent à consacrer une partie substantielle de leurs actifs à des opérations financières, et non à des prêts.

PART DE L'ACTIF DES BANQUES DÉDIÉE À L'ACTIVITÉ DE PRÊT

	2017	2012	2007
Banques éthiques/durables	76,94 %	75,50 %	66,72 %
Banques européennes d'importance systémique	40,52 %	35,30 %	32,43 %

Source : Second report Ethical and sustainable finance in Europe, page 15

Un autre critère retenu dans ce rapport porte sur la part des dépôts de la clientèle dans le passif des banques. Les banques éthiques et durables s'appuient beaucoup plus sur les dépôts de leurs clients pour financer leur bilan que les grandes banques systémiques.

Les grandes banques ont en effet dans leurs bilans de moins en moins de crédits aux entreprises, elles font à l'inverse de plus en plus d'opérations sur titres ou sur les produits dérivés. Ces banques sont de plus en plus tournées vers les marchés de capitaux et « vers elles-mêmes ». Comme le rappelle l'économiste John Kay, le secteur financier fait beaucoup de choses qui n'ont pas besoin d'être faites et oublie de faire des choses qui ont besoin de l'être, à savoir répondre aux besoins des ménages et des entreprises. ■

1. Corporate Europe Observatory, *Financial regulators and the private sector: permanent revolving door at DG FISMA*, 11 avril 2018, <https://corporateeurope.org/en/power-lobbies-revolving-doors/2018/04/financial-regulators-and-private-sector-permanent-revolving>
2. Bayot B., *Banque : rentabilité à deux chiffres ?*, Financité, septembre 2018

À LIRE / À VOIR

LA FINANCE POUR LES NULS



Ancien banquier, directeur de recherche d'une société de conseil et passé par Finance Watch, Christophe Nijdam n'est pas inconnu du Gotha financier. Cet été, il a publié « La Finance pour les nuls » qui passe en revue 50 notions clés. Si le livre se veut pédagogique, celui qui s'est spécialisé dans la régulation des banques post crise financière porte aussi un œil critique sur les institutions financières et les autorités de contrôle.

Éditions First, 336 pages, 8,95 euros

L'EXPLOSION DES BANQUES ?



Thinkerview, chaîne en ligne spécialisée dans les longues entrevues sans montage, invite deux personnalités

de la finance. Christophe Nijdam (voir ci-dessus) et Jérôme Cazes (ancien consultant en risques financiers) échangent pendant plus de deux heures et demie sur l'état de la finance et les risques qui pèsent sur les banques aujourd'hui.

Disponible sur Youtube, 2 h 31 min

THE LAUDROMAT



Meryl Streep (alias Ellen Martin) vient de se faire arnaquer par son assurance. Alors qu'elle décide ne pas en rester là, son enquête la mène jusqu'au Panama, où elle rencontre deux avocats qui dissimulent l'argent des super riches, mais pas que. Ce film détaille le scandale financier

des Panama Papers : 11,5 millions de documents confidentiels issus du cabinet Mossack Fonseca qui dévoilent l'évasion fiscale de centaines de personnalités. Pour l'anecdote, les deux avocats (Jürgen Mossack et Ramon Fonseca, du cabinet du même nom) ont tenté d'empêcher la sortie du film invoquant la diffamation et pourrait leur porter préjudice dans le procès en cours.

Disponible sur Netflix, 1 h 36min



L'hawala : une raison supplémentaire pour assurer l'inclusion financière

De l'ordre de 7 % du montant en moyenne, le coût des transferts de fonds entre diaspora et leur pays d'accueil reste très élevé. Une solution informelle, appelée l'hawala, permet d'abaisser ces frais, mais peut également faciliter des opérations illégales ou criminelles.

Liste Disneur, Valéry Paternotte et Romuald Provoost



À en croire l'étude sur les envois « en provenance de Belgique pour le développement » réalisée par la KU Leuven pour le compte de 11.11.11¹, personne ne semble en mesure d'évaluer précisément les montants envoyés chaque année par les personnes migrantes ou issues de l'immigration à leur famille restée au pays.

Au niveau global, la Banque mondiale avance le chiffre de plus de 500 milliards de dollars. Pour la Belgique, on se situerait entre 4 et 10 milliards.

La fourchette est large, mais elle suffit à réaliser que les sommes en jeu sont colossales. Si ces montants étaient un pays, il pourrait prétendre à faire partie du G20. Et ces transferts jouent forcément un rôle dans le développement de certains pays, soit parce qu'ils viennent compenser un manque de revenus en situation de crise (tremblement de terre, par exemple), soit parce

qu'au quotidien, les transferts familiaux permettent à un-e membre de la famille d'accéder à l'enseignement ou à des soins de santé.

Le rôle, parfois vital, des transferts de fonds a été reconnu au point de figurer parmi les Objectifs de développement durable défini par les Nations Unies. Le 10^e objectif comprend l'engagement, d'ici à 2030, de faire baisser au-dessous de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrant-e-s.

Or, aujourd'hui, ces coûts se situent autour de 7 %. Plus du double. Les personnes concernées se tournent donc naturellement vers des solutions moins coûteuses. Parmi elles, l'hawala qui, en plus d'être moins chère, est souvent plus rapide, sûre et accessible tous les jours sans formalités.

La force du réseau

De quoi parle-t-on ? Il s'agit en réalité d'un transfert de fonds sans mouvement de fonds. Le système repose sur un réseau de personnes qui se font confiance. Moyennant une faible commission (et éventuellement un bénéfice tiré sur l'opération de change s'il faut changer la devise), un-e agent-e s'engage à remettre une somme au-à la destinataire désigné-e. Elle se fait ensuite rembourser en cash, en services ou en titres de propriété. Elle peut aussi faire office de chambre de compensation en réglant les transactions pour une série de tiers. En d'autres termes, elle est l'acheteuse de tous-tes les vendeur-euse-s, la vendeuse de tous-tes les acheteur-euse-s et s'occupe de tenir la comptabilité.

Le régulateur doit donc trouver un arbitrage entre deux droits fondamentaux ou réformer le système pour assurer une véritable inclusion financière.

Dans l'hawala, si un journal informel est forcément tenu d'une manière ou d'une autre, il n'y a pas la moindre trace de mouvement de fonds et le système repose entièrement sur la confiance ou la peur d'être exclu-e du système en cas de non-respect des règles.

Puisqu'il ne laisse pas de trace officielle, il est donc un mécanisme particulièrement utile pour toutes sortes d'organisations criminelles et c'est pour cette raison qu'il est interdit dans de nombreux pays. L'interdiction de l'hawala s'inscrit dans la lutte contre le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale ou le financement d'activités criminelles et est certes légitime, mais il faut prendre conscience qu'elle se fait aussi, dans ce cas précis, contre le besoin de millions de familles pour qui le transfert d'argent sert à satisfaire des besoins vitaux et ne peut raisonnablement être ponctionné à hauteur de 7 %.

Un enjeu d'inclusion

Pour dépasser cet arbitrage entre deux politiques légitimes (lutter contre l'argent sale et favoriser les transferts familiaux) il y a sans doute une sortie par le haut : une véritable politique d'inclusion financière.

Car si notre pays était pionnier avec la mise en place du service bancaire de base en 2007, celui-ci n'a malheureusement plus évolué depuis et devrait faire l'objet de modifications en vue d'atteindre réellement ses objectifs initiaux². En 2019, on pourrait aller encore un pas plus loin et considérer que les services de transfert de fonds constituent un service financier de base, jugé essentiel, et auquel l'accès, à des conditions abordables auprès d'opérateur-ice-s licites et non stigmatisant-e-s, devrait être garanti en Belgique.

Dans la foulée, cette politique d'inclusion financière plus ambitieuse pourrait inclure une véritable réflexion sur la pertinence pour d'autres acteur-ice-s économiques, issu-e-s de l'économie sociale – telles que des coopératives d'épargne et de crédit (gérées ou non par les migrant-e-s eux-elles-mêmes) – de prendre une place dans ce marché afin de mieux servir ses utilisateur-ice-s. ■

1. De Bruyn Tom, *Remittances from Belgium as a lever for development*, KU Leuven, mai 2017

2. Voir le Rapport sur l'inclusion financière 2018 publié par Financité : https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/rif_2018_def_0_0.pdf

UN SERVICE DE BASE BIEN CACHÉ

Morgane Kubicki

La loi sur le service bancaire de base dit ceci : « L'établissement de crédit met gratuitement de manière claire et à un endroit apparent et nettement visible, à la disposition du consommateur des informations sur le service bancaire de base disponibles, au moins sur support papier dans les locaux accessibles au public. »

Elle dit aussi que si la banque est disponible sur internet, l'information doit être placée de manière claire et à un endroit bien visible. Le but est de mettre en évidence ce service destiné aux personnes auxquelles des banques refuseraient d'ouvrir un compte. Tout-e consommateur-ice qui séjourne légalement dans un État membre de l'Union européenne a le droit de bénéficier de ce service. S'il n'est pas nécessairement gratuit (la banque peut facturer jusqu'à 15,76 euros par an), il permet de faire des dépôts, des retraits et des virements, au moins électroniquement.

Sauf que dans les faits, on ne peut pas dire que les banques mettent ce service particulièrement en avant. Sur 11 sites internet de banques visités, le service est accessible en quelques clics pour 5 banques (Axa, BNP Paribas Fortis, Bpost banque, CBC et Crelan). Pour trois autres institutions (Europabank, Banca Monte Paschi et Belfius), il faut passer par le moteur de recherche ou cliquer sur le fichier concernant les tarifs. Pour les trois dernières (Argenta, Beobank et ING), il est impossible de trouver quelque information que ce soit à propos du service bancaire de base.

En agence, le constat est encore pire : aucun prospectus concernant le service bancaire de base n'a été trouvé. ■

POUR EN SAVOIR PLUS : FINANCITÉ PUBLIE CHAQUE ANNÉE SON RAPPORT SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE.

BELGIQUE

RESTRUCTURATION CHEZ LES BANQUES



© Belfius

Belfius : moins 24 agences

La fermeture de 24 agences, toutes situées en Flandre, courant 2020. C'est le bilan du Conseil d'entreprise tenu chez Belfius en octobre. Cela représente 10 % des agences appartenant à Belfius, le reste faisant partie du réseau indépendant. Selon la banque, les 24 agences concernées fonctionnaient essentiellement sur rendez-vous et les 35 postes supprimés n'engendreront pas de licenciement sec.

ING : fermeture de 22 agences

Chez ING aussi, la banque a annoncé la suppression de 22 agences (dont 11 à Bruxelles, 7 en Wallonie et 4 en Flandre) d'ici la fin de l'année prochaine. 125 travailleurs -euse-s sont concerné-e-s, mais l'institution financière affirme que cette réorganisation se fera sans réduction d'emploi. Les employé-e-s des agences concernées se verront réaffecté-e-s dans d'autres agences.

Plus d'imprimantes chez BNP Paribas Fortis

La réorganisation des agences bancaires est dans toutes les têtes. Du côté de BNP Paribas Fortis, qui avait annoncé une vague de suppressions en début d'année, ce sont les imprimantes d'extrait de compte qui disparaissent à leur tour. Une question d'écologie, à en croire les dirigeant-e-s. Pour ceux-celles qui veulent encore obtenir leur relevé sous format papier, il faudra contacter la banque qui leur fera parvenir par courrier. Un service payant.

Moins 1 400 emplois pour KBC

Début septembre, le groupe qui compte 15 000 salarié-e-s en Belgique a annoncé une réduction des effectifs de 1 400 collaborateur-ric-e-s sur les trois prochaines années. 300 de ces fonctions seront assurées par des filiales du groupe en République Tchèque et en Bulgarie. Et pour le reste, tant le siège que le réseau d'agences belges sont concernés. Le bancassureur précise cependant qu'un plan de licenciement n'est pas prévu puisque les départs naturels (départs à la retraite) représentent 500 équivalents temps-plein par année.



© Hans Dikkelberg

Crelan passe la bague au doigt d'Axa

620 millions d'euros, c'est la somme déboursée par Crelan pour s'offrir les activités bancaires d'Axa en Belgique. Toutes les activités seront désormais opérées sous le logo de Crelan qui doublera de taille pour servir 1,7 millions de client-e-s et devenir la cinquième banque en Belgique. Il faut cependant s'attendre à une « rationalisation » du réseau qui compte désormais 1 150 agences.



© Crelan

Des taux négatifs chez Puilaetco Dewaay

Certaines banques avaient déjà appliqué la formule aux client-e-s professionnel-le-s dont les dépôts étaient largement importants. Pour les particulier-ère-s désormais, la banque privée Puilaetco Dewaay est la première à appliquer un taux négatif sur les dépôts de ses plus riches client-e-s. Les dépôts en euros de plus de 5 millions d'euros se verront donc sanctionnés puisqu'avec ce taux négatif, la banque fera payer ses client-e-s pour garder leur argent sur un compte.

BELGIQUE **ÉCONOMIESOCIALE.BE**

Les Jours fous de l'économie sociale ont permis de mettre en avant la diversité des acteurs de l'économie sociale. Mais la promotion de ces entreprises qui placent la collectivité au-dessus des profits de s'arrête pas là. Toute l'année, il est possible de trouver des milliers d'entreprises qui partagent des valeurs de démocratie, coopération et solidarité pour construire une société plus cohérente et durable.



© European Central Bank

EUROPE **CHRISTINE LAGARDE PREND LES RÊNES DE LA BCE**

Première femme à diriger l'institution, Christine Lagarde a officiellement pris ses nouvelles fonctions à la tête de la Banque centrale européenne fin octobre, succédant à Mario Draghi. Si elle fut patronne du Fonds monétaire international à l'heure des grands plans imposés à la Grèce, au Portugal ou encore en Irlande, elle est la première à accéder à ce poste sans avoir été banquière centrale dans un pays de l'Union européenne. Elle a 8 ans pour convaincre dans une zone euro inondée de liquidités et où la croissance peine.

Communication à caractère promotionnel

Donnez plus de valeur à votre argent !

Souscrivez des parts Alterfin* et investissez de manière durable et solidaire

Réduction d'impôt et dividende sous certaines conditions

Souscriptions et conditions sur www.alterfin.be/bienvenue

alterfin 
Investissons dans le développement durable

*Alterfin est une coopérative fondée en 1994. Investir dans des parts comporte certains risques: perte partielle ou totale de votre investissement, risques liés aux crédits octroyés aux organisations dans des pays en voie de développement, conditions de sortie (sortie uniquement possible pendant les six premiers mois de l'année pour les particuliers; durant les trois premiers mois pour les institutionnels), etc. Pas de frais ou taxe applicables lors de l'entrée ou la sortie. Les risques sont décrits dans le prospectus (p.21-28) validé le 17 juillet 2019. Le prospectus et son supplément sont disponibles sur www.alterfin.be/fr/informationsutiles ou au siège social d'Alterfin. L'approbation du prospectus et du supplément par la FSMA ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les titres offerts. Consultez le prospectus et le supplément avant d'investir.



© PopTech

MONDE **NOBEL D'ÉCONOMIE**

Esther Duflo est la deuxième femme à recevoir le prix Nobel d'économie (après Elinor Ostrom en octobre 2009 pour ses travaux sur la gouvernance économique et les biens communs), mais aussi la plus jeune lauréate. Elle a reçu la distinction avec son mari, Abhijit Banerjee, et Michael Kremer. Tous les trois sont professeur-e-s au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et membres de la Chair Abdul Latif Jameel sur la réduction de la pauvreté et l'économie du développement (co-fondée par Esther Duflo au début des années 2000). Le travail d'Esther Duflo sur la lutte contre la pauvreté est singulier puisqu'elle applique à l'économie des pratiques que l'on réserve généralement à la médecine ou la chimie. Pour mesurer les effets de décisions économiques, elle mène des expériences à taille humaine, sur le terrain.

Entreprise sociale cherche citoyen·ne prêt·e à s'engager

Depuis 5 ans, le label Financité & FairFin certifie les produits qui financent les activités génératrices de plus-value sociale et/ou environnementale. Pour leur offrir plus de visibilité, une nouvelle plateforme a vu le jour.

Morgane Kubicki

Depuis un an, 14 partenaires se réunissent pour développer la finance solidaire. L'objectif ? Offrir aux investisseur·euse·s un portail qui leur permette de réaliser et suivre tous leurs investissements dans l'économie sociale. Une plateforme qui met en contact les entreprises du secteur à la recherche de financement avec les investisseur·euse·s potentiel·le·s.

La plateforme permet de gérer tous ses investissements solidaires en un même endroit.

En moyenne, 64 % des citoyen·ne·s se disent prêt·e·s à investir directement dans des entreprises à éthique très forte, socialement responsables et respectueuses de l'environnement. Et pourtant, seul·e·s 4 % des interrogé·e·s le font déjà. Il convient donc de lever les freins qui subsistent : l'apparente difficulté de réaliser ces investissements et le manque de visibilité de certaines de ces structures. Faciliter la rencontre des citoyen·ne·s et des entreprises, c'est l'ambition de la refonte du site du label Financité & FairFin, résultat de la fusion du site actuel et de la plateforme Coopérative à la carte.

La finance solidaire connectée

Et au-delà de la rencontre, il s'agit aussi de simplifier la gestion administrative. Les entreprises labellisées pourront gérer leurs produits et communiquer avec leurs coopérateur·rice·s ou détenteur·rice·s d'obligations. De leur côté, ces dernier·ère·s pourront souscrire directement aux parts, voir et gérer leurs portefeuilles d'investissement et rester informé·e·s sur l'ensemble des produits financiers solidaires.

Cette plateforme lancée le 19 novembre sera aussi en charge de la promotion de la finance solidaire et porte une vocation pédagogique. Aujourd'hui, les citoyen·ne·s sensibles à ce type d'investissement ne manquent pas, mais sont souvent refroidis par l'apparente complexité de ces produits financiers ou les risques qui y sont liés. La transparence et les informations complètes sur les produits labellisés est un enjeu majeur.

Engagement climat

En plus du label Financité et FairFin qui garantit l'objet social des entreprises (en analysant les critères extra-financiers), les structures de la nouvelle plateforme pourront obtenir le label #EnergieDurable, une mention contrôlée et gérée par l'APERe (Association pour la Promotion des Énergies Renouvelables) qui reconnaît l'engagement des labellisés dans le domaine énergie-climat. L'obtention de cette mention dépend d'abord du domaine d'activité financé, mais aussi du fonctionnement de l'entreprise : se fournit-elle en électricité verte et coopérative, produit-elle son énergie elle-même, ses activités promeuvent-elle une utilisation rationnelle de l'énergie, utilise-t-elle des mécanismes de compensation de gaz à effet de serre ?

Un engagement de plus pour des entreprises sociales qui favorisent la transition. ■

Le label Financité & FairFin en bref

Créé en 2014, le label est attribué par un comité d'expert·e·s qui se réunit régulièrement et qui vérifie si les produits financiers répondent bien à des critères de transparence et de solidarité. Dans tous les cas, ces produits offrent l'opportunité de soutenir des projets à forte plus-value sociale, culturelle et/ou environnementale. Ils peuvent être directs (on investit directement dans une coopérative ou dans une obligation d'une ASBL) ou indirects (on investit dans un projet par le biais d'une autre coopérative, par exemple). 101 produits venant de 61 structures ont déjà obtenu le label.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE DU LABEL
FINANCITÉ & FAIRFIN : WWW.LABELFINANCITE.BE



Pour la justice fiscale

Les multinationales doivent payer leur juste part. C'est le crédo de la nouvelle campagne du CNCD-11.11.11.

Les scandales d'évasion fiscale ont mis en lumière le phénomène, il est désormais temps d'agir.

Morgane Kubicki



« Depuis 1980, les profits enregistrés par les firmes transnationales ont plus que triplé. Dans le même temps, le taux d'impôt sur les bénéfices des sociétés est passé en moyenne de plus de 40 % à moins de 25 %. À ce rythme, la moyenne mondiale de l'impôt sur les sociétés atteindra 0 % en 2052. » Ainsi commence la campagne pour la justice fiscale lancée par le CNCD-11.11.11 en septembre.

Rien de plus évident que de s'attaquer à ce problème, à en croire l'organisation. « Notre angle d'attaque, c'est les inégalités, affirme Jean-Gabriel Vermeire, chargé de campagne. On sait très bien que la théorie du ruissellement qui encourage le système actuel ne fonctionne pas. La seule solution pour lutter contre ça, c'est une répartition plus juste des richesses et cela passe par un système de taxation juste. »

La campagne a trois objectifs. Un, tordre le cou aux idées reçues et travailler à une meilleure compréhension du problème. Les multinationales

sont championnes dans l'art de trouver des échappatoires pour déclarer des profits dans les paradis fiscaux. Difficile de fait de nier les mécanismes d'évasion fiscale des multinationales après les révélations telles que les Offshore Leaks (2013), LuxLeaks (2014), SwissLeaks (2015), Panama Papers (2016), Paradise Papers (2017)...

Lorsque tout le monde aura bien compris le principe, il s'agit d'offrir un espace d'expression et de modifier le rapport de forces social. « Les scandales à répétition ont créé un terreau propice. Les gens s'indignent, mais ils-elles n'ont pas encore de canal de mobilisation », avance Jean-Gabriel Vermeire.

En Belgique, l'évasion fiscale représenterait un manque à gagner de 30 milliards d'euros par an. Soit le budget de la santé.

Un enjeu de régulation

Enfin, la campagne a également une revendication politique : faire imposer les bénéfices là où ils sont réalisés. « Notre objectif, c'est déjà que la Belgique se positionne de manière favorable pour revoir la fiscalité des multinationales », avance Jean-Gabriel Vermeire.

Techniquement, le dossier de la « taxation unitaire » des multinationales est sur la table, dans les instances européennes ou à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) par exemple. L'idée est d'imposer le bénéfice global du groupe, peu importe où le profit est déclaré, puis de répartir l'impôt en fonction du volume de ventes ou du nombre d'employé·e·s. « On part de quelque chose qui existe. L'enjeu est surtout de s'assurer que cela ne reste pas dans les cartons ou que cela soit vidé de sa substance », précise le chargé de campagne du CNCD-11.11.11. ■

Le CNCD-11.11.11 en bref

Le CNCD-11.11.11 est une coupole d'organisations de solidarité internationale. 90 ONG belges constituent son réseau. Les mobilisations citoyennes et le plaidoyer politique que coordonne le CNCD-11.11.11 permettent de promouvoir des alternatives crédibles pour un monde juste et durable : la souveraineté alimentaire, l'égalité des sexes, le travail décent, la justice climatique, la justice migratoire ou encore le commerce juste et durable. L'Opération 11.11.11 permet chaque année de récolter les fonds pour financer une cinquantaine de programmes de développement dans les pays du Sud.

WWW.CNCD.BE/JUSTICEFISCALE

Et de quinze

À La Louvière, le Lupi a rejoint le club des monnaies citoyennes en circulation.

Didier Palange

Le groupe monnaie citoyenne de La Louvière a choisi une date symbolique pour mettre en circulation le Lupi dans sa région : la journée de l'artisan du 17 novembre. À cette occasion, le public était invité à visiter les locaux de l'imprimeur Imprimascrap et à y rencontrer l'équipe qui y a procédé aux premières conversions d'euros en Lupi.

C'est un financement participatif qui a permis le lancement de ce projet d'économie positive. Une petite centaine de donateurs et donatrices ont ainsi récolté près de 3 500 euros pour que le Lupi fasse son entrée dans nos portefeuilles. Mais ce lancement n'aurait pas été possible sans l'engagement d'une bonne trentaine de prestataires où la population pourra utiliser sa nouvelle monnaie.

De l'alimentaire au football

Là aussi, la symbolique est au rendez-vous puisque le premier partenaire, Miam, est un atelier traiteur très attentif aux produits de saison et au circuit court. Et que dire d'un des derniers partenaires (à l'heure d'écrire ces lignes) qui n'est pas moins que le club de football du RAAL qui a repris vie « dans un esprit sportif et citoyen » en 2017 après presque 10 ans d'inactivité. Au-delà

de ces deux exemples, vous trouverez aussi sur le site lelupi.be d'autres partenaires comme un bar alternatif, un magasin de vrac, un centre de bien-être...

L'administration communale a également marqué son soutien à cette initiative citoyenne et devrait formaliser d'ici peu quelques engagements concrets en ce sens. Une petite place sera d'ailleurs faite au Lupi lors du marché de Noël dès 2019. ■

Que fait Financité ?

Depuis plusieurs années, Financité est un acteur de référence. Il accompagne les groupes de citoyens désireux-euses de lancer une monnaie citoyenne, a publié un guide des monnaies citoyennes mais surtout, met en relation, développe des outils communs et porte les revendications des groupes monnaies.

REJOIGNEZ-LES SUR LELUPI.BE OU SUIVEZ-LES VIA FB : LE LUPI - LA MONNAIE LOCALE DE LA RÉGION DU CENTRE



Crédit 0 %, une arnaque ?



Tante Oseille vous répond

Je te rassure tout de suite, à ce stade-ci, il n'y a pas d'arnaque. Tes calculs sont bons. Tu rembourseras bien 750 euros.

Par contre, le premier conseil que j'ai à te donner, c'est de lire attentivement ce que tu as signé. Si tu ne comprends pas tout, demande à quelqu'un de confiance de le lire aussi pour en être certaine. Il faut même (et surtout) lire ce qui est écrit en tout petit en bas de page.

En lisant, tu découvriras certainement que le magasin t'a en réalité ouvert une possibilité de crédit qui dépasse le prix de ta télévision. Disons par exemple, qu'en signant les papiers, tu as ouvert un crédit de 2 000 euros. Tu viens d'en utiliser 750 en achetant ta TV et tu pourrais donc encore acheter des choses pour un montant de 1 250 euros (soit les 2 000 moins les 750 euros de ta TV). Ils appellent souvent ça le « disponible ».

C'est là qu'arrive la surprise, comme dirait ton voisin. Car, si tu achètes encore quelque chose (pour 1 250 euros maximum dans notre exemple), tu paieras des intérêts sur cette somme. Ce second achat n'est plus du crédit gratuit. Tu fais donc un emprunt supplémentaire et celui-là risque de coûter cher. Si par exemple tu empruntes 1 000 euros pendant un an, tu devras rembourser 70 euros en plus des 1000 euros empruntés (soit des intérêts de 7 %). Oui, c'est énorme. Et comme, avec le crédit

Chère Tante Oseille, ma télévision est tombée en panne juste avant les réveillons, le concert du nouvel an et les bêtisiers de fin d'année. Je dois absolument en acheter une nouvelle. Mais bon, ce n'est pas le moment. Comme j'avais vu dans le journal que l'on pouvait avoir du crédit à 0 % chez « M », je suis allée voir. Et c'était bien vrai.

J'ai choisi une belle grande télévision, signé quelques papiers, puis ils me l'ont apportée à la maison. Je ne payerai que 10 fois 75 euros, donc 750 euros en tout. C'est le prix qui était affiché. On a fêté ça hier en regardant un bon film. Un voisin m'a dit qu'il y avait sûrement une arnaque. Je suis sûre que non. Qu'en penses-tu ?

gratuit, on te donne souvent une carte qui ressemble étrangement à une carte de banque, tu ne te rends même pas compte que c'est du crédit en faisant des achats supplémentaires.

Au fur et à mesure que tu rembourses ta télé, la quantité d'argent « disponible » pour toi va augmenter... Donc plus tu rembourses le crédit gratuit, plus tu peux emprunter à nouveau, plus tu payeras des intérêts (et plus cela rapporte au magasin qui t'a accordé le crédit). Et ça se fait tout seul, c'est magique. Au fond, tu es un

peu comme un gros poisson qui vient de croquer un ver de terre qui s'agitait sous son nez. Tu te fais attraper par l'hameçon du pêcheur.

En bref, si tu ne veux pas prendre de risques et ne pas

être tentée par d'autres achats à crédit, je te conseille de cacher cette carte immédiatement ou de résilier cette ouverture de crédit en envoyant un courrier recommandé par la poste. Ça coûtera un peu de sous, mais ça t'en fera certainement gagner beaucoup. ■

Le magasin t'a en réalité ouvert une possibilité de crédit qui dépasse le prix de ta télévision.

Que fait Financité ?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pigné, pas pigeons ! » qui proposent aux participant·e·s d'apprendre à piloter leurs factures.

PLUS D'INFORMATIONS :
WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE



LIÈGE TERA, Eco-village du 21^e siècle

Trois conférences et autant de journées d'ateliers ont rythmé le Festival Financité avec Frédéric Bosqué, l'un des fondateur-riche-s de l'éco-hameau « TERA », qui était notre invité pour parler de cette expérience menée dans le sud-ouest de la France.

En revenant aux fondamentaux : la terre, le projet vise à assurer les conditions d'une souveraineté alimentaire dans un espace communément entretenu et partagé. Prendre le temps, contribuer au collectif et assurer sa pérennité, voici quelques mots d'ordre des dizaines de volontaires engagé-e-s.

En s'installant dans les campagnes, TERA vise à revitaliser des zones rurales laissées à l'abandon, où la production a disparu et la jeunesse s'en est allée. Avec un minimum de ressources externes, le

village est à 85 % autonome. L'objectif n'est pas l'autarcie, car ces communautés créent des liens, dans les campagnes, avec les habitant-e-s de la région afin d'exposer le projet et conscientiser, tout en revitalisant les marchés et en dopant les petits commerces et artisan-e-s de la région.

L'expérience s'appuie également sur une monnaie locale citoyenne complémentaire : l'Abeille, pionnière en France. Une monnaie fondante (elle perd de sa valeur chaque mois pour inciter les gens à la dépenser) qui circule dans le village.

Un modèle pour d'autres expériences

La création d'un modèle durable ne se décrète pas, comme le démontre Frédéric Bosqué dans son atelier. Le modèle économique de l'éco-hameau a été longuement réfléchi afin d'assurer sa soutenabilité. Car, non sans ambition,

TERA vise aussi l'établissement de 10 revenus universels (5 sont déjà distribués), d'un montant supérieur au seuil de pauvreté et distribué par la communauté sans contrainte envers les bénéficiaires.

Le temps nous dira si l'expérience a abouti. Elle pourrait alors servir de modèle aux autres initiatives similaires qui fleurissent partout en Europe. Des exemples « d'îlots de résistance », ou « d'archipels » permettront sans doute de poser les fondements d'une résistance culturelle sociale et d'un changement de paradigme face à notre société d'hyper-consommation dont tout un chacun sait que le modèle a déjà dépassé les limites. ■



HABAY La face cachée de la transition énergétique

C'est au CRIE d'Anlier, avec Nature-Attitude, que nous avons reçu l'écrivain-journaliste Guillaume Pitron pour la présentation de son livre *La guerre des métaux rares. Une longue investigation pour découvrir l'envers de la transition écologique, verte et durable.*

Guillaume Pitron nous offre un nouveau regard sur la question primordiale de notre ère : la gestion



des ressources. La transition est bien nécessaire, aucun doute. Mais c'est le choix des alternatives qui pose question. Car la production des appareils tels que des panneaux solaires ou des éoliennes consomment en réalité énormément de métaux rares présents en quantité limitée sur la planète. Leur exploitation reste polluante, remettant en question la finalité de ces extractions.

Mais rien n'y fera. Les enjeux économiques sont trop importants pour que les États-Unis, la Chine ou d'autres pays qui vivent de la vente de ces ressources puissent faire un deuil sur les juteux profits au nom de la sauvegarde des écosystèmes. À l'instar des industriels de l'automobile qui préfèrent un-e consommateur-riche de voiture électrique plutôt qu'un-e cycliste, ces alternatives sont avant tout commerciales. Et après toutes ces années de recherche et de développement sur les véhicules électriques, on imagine mal le secteur faire marche arrière. Il reste à craindre que la pression sur ces métaux soit vouée à croître. La demande est déjà exponentielle.

Ces solutions « environnementales » rentrent-elles alors dans la catégorie des efforts dérisoires ? Sans changement de mode de pensée sur les besoins que nous estimons indispensables, la guerre des ressources continuera, indépendamment des désastres que ces « solutions » engendrent derrière elles. ■



La guerre des métaux rares - La face cachée de la transition énergétique et numérique, de Guillaume Pitron, Éditions Les Liens qui Libèrent, 2018, 20 €

ARLON Pas d'âge pour les monnaies

Un nouveau groupe vient de se créer pour faire prospérer la monnaie locale dans la province de Luxembourg.

C'est dans le coeur de l'Arelerland que se sont retrouvés les infatigables bénévoles de l'Epi, l'aînée des monnaies locales et citoyennes de Wallonie. Après sept ans d'existence, la monnaie citoyenne s'est bien essaimée dans le reste du pays gaumais, mais manque encore d'une large présence dans le chef-lieu de la province de Luxembourg.

Ce groupe apporte un vent nouveau sur l'initiative, notamment grâce à « Arlon Identity » qui s'était constitué pour créer le « Arlon de demain » et redynamiser une

« ville-dortoir ». Ce soutien à la monnaie locale fait donc sens, puisqu'il apporte un message clair : une volonté de soutenir les petits commerces locaux. Une manière de se réapproprier la ville de manière positive, conviviale, en se rassemblant autour de valeurs communes telles que le respect de l'environnement, des travailleur-euse-s et la promotion des circuits-courts et de la consommation locale.

LE GROUPE, FRÂICHEMENT CONSTITUÉ VOUS INVITERA PROCHAINEMENT À UN APÉRO DE LANCEMENT. RESTEZ ATTENTIF ET PRÊT-E À LES REJOINDRE.



Alice Berger 02 225 44 64
alice.berger@financite.be

BRUXELLES Le jeu de la ficelle financière

Fin septembre, le CNCD-11.11.11 lançait sa campagne sur la justice fiscale (lire en page 19). Au programme : débats et ateliers, dont le jeu de la ficelle financière proposé par Financité.

Chaque participant-e se retrouve dans la peau d'un produit financier, d'un acteur de la finance, d'un impact (faillite, surendettement, ressources naturelles). Chacun-e joue son rôle le plus grossièrement possible et tente de faire deviner aux autres qui il-elle est puis est relié par la ficelle à d'autres joueur-euse-s. Cette visualisation permet de comprendre petit à petit les mécanismes financiers globaux. On ouvre ensuite des perspectives d'actions financières alternatives, tant individuelles que collectives. Un premier pas vers la construction d'une finance citoyenne au service de la société où, entre autres, les grandes entreprises paieraient leur juste part. ■



BRUXELLES Ça roule encore pour les jours fous de l'économie sociale

Vous pensiez ne plus entendre parler des Jours Fous avant 2020 ? C'était sans compter sur l'élan donné par différentes entreprises d'économie sociale. Didier Palange

L'édition 2019 s'étant déroulée à différents endroits de Bruxelles début octobre, nous avons eu à cœur de marquer le lien entre les initiatives.

C'est ainsi que nous avons construit une maisonnette pouvant recevoir des dons faits au centre culturel de la Tricoterie. Cette cargaison solidaire avait ensuite été chargée par les vélos cargos d'Urbike qui l'avaient acheminée vers les Petits Riens.

Depuis, le bon sens d'une économie circulaire a amené d'autres partenaires à faire venir la maisonnette. C'est d'abord Smart qui a proposé de déposer des vêtements à destination des Petits Riens. Fin novembre, la maisonnette a collecté des jouets auprès des associations du Bota 75 qui seront transmis un peu avant la St Nicolas à Loops via la Recyclerie Sociale.

D'autres lieux d'accueil sont envisagés pour 2020. Évidemment, toute entreprise d'économie sociale peut participer. ■



PLUS D'INFO
DIDIER.PALANGE@FINANCITE.BE

BRUXELLES

Quand deux communautés se réunissent

Le Festival Financité s'est clôturé fin octobre par un événement réunissant deux communautés : « AIES » et « RACI ».

Les groupes RACI et AIES sont ce que l'on appelle des communautés autofinancées (CAF). Ils mettent leurs économies en commun et forment un fonds pour octroyer des crédits à l'intérieur de leur groupe. Si le concept de base est le même, chaque groupe a créé ses propres règles et a ses spécificités. D'un côté, il y a RACI : un groupe composé majoritairement de femmes d'Amérique latine. De l'autre : AIES, où l'on retrouve des hommes et des femmes du continent africain.

Les deux groupes se réunissent un samedi par mois, chacun de leur côté, depuis 10 et 9 ans respectivement. Les moments où ils se croisent sont rares. Le Festival Financité était donc l'occasion de réunir les deux communautés lors d'un événement qui a mis en avant l'épargne solidaire, via la présentation de leur projet respectif, et l'investissement éthique. Le public était nombreux, diversifié et intéressé. Il s'est ensuite retrouvé autour d'un buffet latino-congolais agrémenté par des bières et du vin belge. Une bonne manière de faire connaissance, échanger sur les fonctionnements respectifs des deux groupes et programmer un nouvel événement commun en 2020. ■



Anne Berger 02 225 44 61
anne.berger@financite.be

LOUVAIN-LA-NEUVE Les Alterépotes débarquent

Kot-à-projet dont le but est de promouvoir l'économie sociale, l'Alterékot rejoint le mouvement Financité. Adèle Bero, membre de l'Alterékot

C'est au détour d'une conversation sur le fonctionnement de l'Alterékot que la question s'est posée. Pourquoi n'est-il pas un groupe Financité ? Après une discussion avec l'animatrice locale, c'est enthousiastes que les « Alterépotes » ont émis un avis unanime : nous devenons un groupe Financité.

Mais l'Alterékot, c'est quoi ? Nous sommes un kot-à-projet situé à Louvain-La-Neuve actif depuis 2 ans. « Kot » car nous vivons ensemble au sein d'un logement étudiant et développons une vie communautaire. « Projet » car nous

organisons diverses activités dans le but de promouvoir la transition économique et l'économie sociale.

Pour nous, cette collaboration est une évidence. Nos activités s'intègrent parfaitement dans les thématiques de Financité. Nous pensons également que l'entraide entre les organisations actives dans le même domaine est importante afin de se faire entendre de manière plus forte. Notre but est de sensibiliser, nous n'y arriverons pas en agissant seul.

Promouvoir l'économie sociale et solidaire, c'est que nous tenterons avec la Social Cup le 20 février (à partir de 18h30 à Louvain-la-Neuve), un business game à finalité sociale destiné aux étudiant-e-s. Le but ? Deux heures pour imaginer une entreprise à finalité sociale qui pourrait répondre à une problématique posée. ■

VOUS N'ÊTES PAS ÉTUDIANT-E ? NE VOUS INQUIÉTEZ PAS, NOS AUTRES ACTIVITÉS SONT OUVERTES À TOUS-TES ! DÉCOUVREZ-LES EN SUIVANT NOTRE PAGE FACEBOOK : « ALTERÉKOT ».



LOUVAIN-LA-NEUVE Le Talent au Festival Maintenant

Fin septembre, le festival Maintenant remplait pour une seconde édition pendant cinq jours. Au programme : des spectacles, films, concerts, débats et ateliers.

Le point commun de toutes ces animations ? La mise en lumière de solutions concrètes au service de la transition à celles et ceux qui sont en quête de sens. Le Talent, en tant que monnaie citoyenne du centre du Brabant wallon, y organisait un atelier en collaboration avec Financité.

Malgré la pluie et la température qui avait bien baissé, ils étaient une bonne vingtaine à s'être déplacés pour (re) découvrir le Talent. Pas mal de jeunes dont une grande partie investie dans l'« Alterékot » (lire ci-dessus); des « presque convaincus » dont Patrick qui vit à Perwez et qui aurait bien envie que le Talent soit utilisé dans sa commune ;

quelques curieux dont le nom « Talent » disait bien quelque chose. Pendant deux heures, Sébastien du Talent et Financité ont tenté d'expliquer en quoi une monnaie citoyenne favorise la transition, comment elle fonctionne et comment prendre part à ce projet citoyen qui fête cette année

son troisième anniversaire et qui est toujours à la recherche de nouvelles énergies. ■

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS SUR LE TALENT ET DE VOUS Y INVESTIR ? CONTACTEZ LETALENT.BW@GMAIL.COM



© Festival Maintenant

Joëlle Tetart 07 115 94 70
joelle.tetart@financite.be

NAMUR *La banque pour le climat passe au salon*

En cette année de marches pour le climat, présenter les enjeux d'une banque européenne pour le climat s'imposait au salon Valériane.

Didier Palange

A priori loin des enjeux des petit-e-s producteur-ric-e-s présent-e-s sur ce salon, la question d'une méga banque verte va néanmoins dans le même sens d'une économie plus douce et durable. Mais la logique financière peut-elle servir à protéger l'environnement au travers d'une banque climat ? C'est le pari du Pacte Finance Climat. Vu le côté politiquement correct de ce projet, peu de voix s'élèvent contre une telle perspective ; néanmoins les mois passent sans en avancées majeures sur ce sujet.

De quoi parle-t-on exactement ? À défaut d'une banque mondiale, il s'agirait de créer une banque européenne du

climat, filiale de la Banque européenne d'investissement (BEI) qui proposerait aux États de l'Union européenne des prêts sur 30 ans à taux 0 %, pour un montant maximum de 2 % du PIB du pays. Les montants prêtés devraient bien entendu concerner des investissements en matière d'économie d'énergie et de développement d'énergie renouvelable.



Quand on sait que la BEI avait été prompte à réagir lors de la chute du bloc de l'Est, on peut espérer que la Banque climat bénéficiera au moins du même sentiment d'urgence. Mais à ce jour rien n'est moins sûr. À moins que le statu quo ne soit dû au retard d'entrée en fonction de la nouvelle équipe dirigeante de l'Union européenne et que le rejet de candidat-e-s au parcours trouble ne soit bon signe ? ■

Didier Palange 07 115 94 70
Didier.palange@financite.be

ATH *Le cinéma met en lumière les vertus miraculeuses d'une monnaie locale*

Utiliser de la monnaie est tellement simple que l'on n'y prête plus attention. C'est pourquoi toute l'équipe a été ravie de découvrir le téléfilm historique « La monnaie miraculeuse » réalisé en 2018 par Urs Egger et diffusé par ARTE en août. Cette fiction haletante (mais tout à fait conforme à la réalité historique d'une expérience

de monnaie locale en Autriche durant les années 30) fait aussi office d'outil pédagogique et a fait l'objet d'un ciné-débat organisé à Ath par le SolAtoi (monnaie locale de Ath).

Car si le film relate la création d'une monnaie locale à l'initiative d'un bourgmestre pour relancer l'économie de sa

ville, le fonctionnement et les bienfaits collent à la réalité des monnaies locales et citoyennes. Rappelons à cette occasion que si ces monnaies se veulent autonomes, elles ne sont pas en rupture avec les pouvoirs publics et travaillent au contraire à diverses collaborations. ■

SI UN BON CINÉ-DÉBAT VOUS TENTE, CONTACTEZ VOTRE ANIMATEUR-RICE LOCAL-E.



GEMBLOUX *Un héritage empoisonné*

Quand les pollutions de la guerre 14/18 ressemblent à s'y méprendre au modèle économique débridé.

Didier Palange

Dans les années 1920, la Belgique et la France se sont débarrassées des rebuts chimiques issus d'obus durant la grande guerre. Non contents d'enterrer ces déchets, le choix de zones s'est porté sur des territoires défavorisés malgré l'opposition des populations locales. C'est grave évidemment... mais que vient faire Financité dans ce ciné-débat ?

L'Orno (monnaie locale de Gembloux et Floreffe) dans le cadre de l'organisation du Musée du capitalisme, souhaitait proposer d'autres moments de rencontre et de réflexions. Et au-delà de la notion d'enfouissement développée par la réalisatrice namuroise, le film a permis de mettre en avant la notion d'externalité largement utilisée par les grandes entreprises et permettant la pratique de prix qui ne reflètent pas la réalité.

Les externalités sont en fait les conséquences (souvent négatives) dont bon nombre d'entreprises se déresponsabilisent afin de ne pas payer la gestion de celles-ci et ainsi augmenter leurs bénéfices. Pour faire simple, lorsqu'une entreprise nous propose des boissons en cannette jetable (ça veut tout dire), elle n'a pas à payer la récupération ni le recyclage. Ce coût est dès lors « externalisé » à la collectivité à qui il revient de gérer (et payer) le ramassage, le recyclage, ... Pendant ce temps l'entreprise encaisse une marge bénéficiaire importante grâce à ce format qu'elle a choisi « en âme et conscience » de produire.

Le débat, en présence de la réalisatrice a attiré une cinquantaine de personnes et a également souligné le rôle des banques dans le soutien aveugle à l'énergie nucléaire et à l'industrie fossile... ■

CHARLEROI *Il n'y a pas que la monnaie locale dans la vie !*

Le Festival Financité 2019 s'étant donné comme fil rouge la notion des communs, quoi de plus normal que de questionner l'accaparement de la monnaie ?

De nombreuses initiatives visent à permettre aux citoyen-ne-s de reprendre la main sur les moyens d'échange. La monnaie libre fait partie de ces pistes et partage quelques points communs avec les monnaies locales et citoyennes, mais aussi quelques différences. Il était donc utile de prendre le temps d'une soirée pour clarifier ce concept en compagnie de Michel Ruelens, un membre de « la toile de confiance de la monnaie libre ».

En effet, cette monnaie est basée sur un changement de paradigme important : toute personne reçoit un dividende quotidien vu qu'elle sera elle-même source de création de richesse. Une fois

que vous êtes reconnu-e par 5 autres membres de la monnaie libre, vous intégrez la toile de confiance et recevez dès cet instant une quantité fixe de « June » (nom de la monnaie) par jour.

Comme les monnaies locales, les échanges ne se font que sur base volontaire au sein même du réseau. Celui-ci n'est pas lié à un territoire ni à une type d'activité ou de prestataire, mais la monnaie développe une identité de communauté forte auprès des 2.000 membres. À la différence des monnaies locales, ces Junes n'ont cependant pas de cours fixe avec une autre monnaie officielle et il ne faut pas d'euros en contrepartie. Elles sont créées par le biais d'un algorithme que les membres peuvent consulter (pour les plus férus d'informatique). Chaque échange est donc l'objet d'une négociation « libre » pour fixer le prix.

BINCHE *aura le Fêstu*

C'est le nom qui a été plébiscité par les internautes sur la page facebook monnaie-locale-de-Binche-Estignes. Le groupe a déjà une charte et travaille actuellement aux critères d'adhésion de la monnaie locale. Encore un peu de patience et d'énergie avant de voir circuler la monnaie, mais d'ici là n'hésitez pas à le rejoindre. ■

Ni ces quelques lignes, ni une soirée débat ne suffisent évidemment à résumer un tel concept. Malgré tout, la monnaie libre participe à la remise en question du modèle financier actuel et favorise les débats. Des ponts sont donc à établir entre monnaie locale et monnaie libre et, avant tout, entre ses membres. ■

PLUS D'INFO SUR :
[HTTPS://MONNAIE-LIBRE.FR/](https://monnaie-libre.fr/)

Une fête pour la finance solidaire

Le 25 octobre dernier, nous avons célébré la finance solidaire et fêté les 5 ans du label Financité & FairFin.

L'occasion pour toute notre équipe de revenir sur 5 ans de succès car aujourd'hui ce sont pas moins de 100 produits venant de 61 structures qui ont obtenu le label avec 250 millions d'euros investis pas les citoyen-ne-s qui devrait être atteint à la fin de l'année.

En plus de présenter le nouveau site du label (voir page 20), nous avons également eu l'occasion de discuter de la finance solidaire en tant que modèle pour l'avenir et de lancer le prix Financité. Ce dernier octroie chaque année la somme de 2 500 euros sous la forme de financement au projet labellisé ayant reçu le plus de votes.

Nous avons également organisé un « Pecha Kucha » durant lequel certain-e-s de nos labellisé-e-s ont pu, en 3 minutes, convaincre l'audience d'investir dans leur structure.

Une fête où labellisé-e-s et investisseur-euse-s ont pu échanger sur le dynamisme et la diversité du secteur et une journée plein d'enthousiasme pour mettre la finance solidaire à l'honneur.

POUR VOTER POUR LE PRIX DU LABEL, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DU LABEL : WWW.LABELFINANCITE.BE



Fête des voisin-e-s chez Financité

Changer la finance ne pourra se faire que si nous agissons tous ensemble et « faire mouvement » signifie avant tout développer des outils de participation pour nos membres. Nous avons donc pour la première fois organisé quasi simultanément le 12 et 19 septembre ainsi que le 3 octobre les conseils des voisin-ne-s Financité. À Namur, Mons, Arlon, Liège et Louvain-la-Neuve, des citoyen-ne-s, des organisations membres et des groupes Financité se sont retrouvé-e-s afin de discuter de leur vision du futur des activités Financité dans leur région.

POUR PARTICIPER À NOS PROCHAINES ACTIVITÉS ET REJOINDRE LE MOUVEMENT, ÉCRIVEZ À CITOYEN@FINANCITE.BE

Nouvelles collègues

Financité a accueilli deux nouvelles collègues ces derniers mois : Anne Fily (anne.fily@financite.be) est chargée de projets et coordonne également la planification et les ressources humaines ainsi que Joëlle Tétart (joelle.tetart@financite.be) qui est notre nouvelle animatrice pour la province de Namur et en charge du marketing. Nous leur souhaitons la bienvenue !



Campagne de don

Donner à Financité, c'est donner du pouvoir à votre argent. Dans une société où les inégalités sont de plus en plus criantes, vos dons nous permettent d'agir pour la transformer en profondeur et nous lancer dans des projets et des combats pour changer la finance. De l'éducation financière à la micro-épargne en passant par la transparence bancaire et la spéculation alimentaire, nos combats sont nombreux.

Vos dons nous permettent de rester indépendant et de pérenniser nos activités.

ALLEZ SUR : WWW.FINANCITE.BE/FR/ARTICLE/SOUTENIR-LE-MOUVEMENT



Éphéméride Financité

31 décembre : fin des votes pour le Prix Financité
16 mai : Assemblée générale à Bruxelles

C'est pas demain, c'est maintenant

La fin de l'année marque la fin de notre campagne « C'est pas demain, c'est maintenant ! » qui nous a guidé vers une transformation de la finance dont notre société a besoin.

Année électorale oblige, nous avons consacré les six premiers mois à interpellier les femmes et les hommes politiques francophones sur les questions de finance solidaire et responsable.

Les étapes suivantes consistent à soutenir concrètement la finance solidaire. Avec la création de F'in Common, la coopérative d'entraide et de solidarité développée par

Financité et 31 autres entreprises d'économie sociale, nous avons voulu être le coup de pouce dont le secteur de l'économie sociale a besoin pour se développer.

Nous avons ensuite soutenu la grande campagne de capitalisation de la coopérative NewB afin de créer la première banque éthique et responsable belge.

ENVIE DE SOUTENIR D'INVESTIR DANS F'IN COMMON : WWW.FINCOMMON.COOP



Levée de fonds : c'est le moment de soutenir

MÉDOR



Le trimestriel belge d'enquêtes et de récits Médor entame une nouvelle vie: il a quasiment doublé son offre. Il vous propose plus de journalisme, plus de participation et toujours un max d'expérimentations.

Du journalisme d'intérêt public, libre et percutant, en toute indépendance, ce ne sera possible qu'avec vous!

Rejoignez la coopérative en prenant des parts à partir de 20€

Allez hop je m'informe :

www.medor.coop

*!?!☆⚡:)

**ANNE FILY**autrice du Rapport sur
l'inclusion financière 2019

Seniors et digitalisation bancaire : marche ou crève !

Un seul appel à témoignages a suffi. En quelques jours, plus d'une quarantaine de personnes, majoritairement âgées de 80 ans et plus, nous ont contacté·e·s pour faire part de leur colère, mais le plus souvent de leur désarroi.

Disparition croissante des agences bancaires et invitation pressante à passer à la banque en ligne, nul doute que les institutions financières ne facilitent pas la vie de nos seniors. Dans le cadre de notre rapport annuel sur l'inclusion financière en Belgique, nous avons voulu comprendre comment se débrouillaient les personnes âgées.

Les témoignages recueillis, essentiellement au téléphone, nous ont bouleversé·e·s. Du jour au lendemain, on a fait perdre à des personnes parfaitement autonomes et en pleine capacité de gérer leurs affaires personnelles la possibilité de faire des opérations simples : effectuer des virements, retirer de l'argent au distributeur ou savoir où elles en sont de leurs dépenses faute d'accès à leurs relevés de compte, générant chez elles un sentiment d'insécurité.

C'est non seulement un manque de respect vis-à-vis de client·e·s qui ont été fidèles à leur banque pendant des dizaines d'années, mais surtout une atteinte à leur dignité !

Mais est-ce que les banques ont sérieusement réfléchi à l'impact de leurs décisions ? Comment font les 23 % de client·e·s qui effectuent encore toutes les opérations en agence, et parmi elles beaucoup de personnes âgées ?

Avec quel budget nos aîné·e·s vont-ils-elles s'équiper et souscrire une connexion internet alors que beaucoup d'entre eux-elles ont du mal à joindre les deux bouts avec leur pension ?

Est-ce que les banques ont sérieusement cru qu'en proposant quelques séances d'information-formation, ou une rapide explication par un·e employé·e de banque, on allait faire passer nos aîné·e·s à la banque digitale alors qu'ils n'ont jamais utilisé un PC, une tablette ou un smartphone de leur vie ?

Vous croyez sérieusement qu'on peut s'y mettre à plus de 80 ans alors que tout un chacun·e, dans le cadre d'un vieillissement normal, est confronté·e à la diminution de certaines capacités cognitives telles que la diminution de l'attention, l'allongement du temps de réaction, la baisse de la concentration, la diminution de la capacité à sélectionner des informations pertinentes et la baisse de vigilance ?

Comment a-t-on pu faire cela à nos aîné·e·s ? Ils-elles n'ont pas de parents ou de grands-parents ces banquier·ère·s inhumain·e·s qui ont décidé de rendre la vie si compliquée à leurs client·e·s ? ■

